

République Française



Département de l'Aube  
Commune de Torvilliers

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

# SEANCE DU 23/10/2020 A 19 H 00

Présents : MM. GANTELET Bruno, VINSON Laurent, SOT Daniel, WOLFF Nathalie, VERNIZZI Marina, KIEHN Isabelle, MAILLIER Anne, HUGOT Alain, WARLAUMONT Christelle, GIRARDIN Heïdi, GUBLIN Jacky, CASTANIER Philippe, TARRIDE Norbert, MALNUIT Régine et MESLIER Elodie -, formant la majorité des membres en exercice.

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 15  
- présents : 14  
- procuration : 01  
- absents : 01  
- ayant pris part au vote : 15

Pouvoirs : Madame Nathalie WOLFF donne pouvoir à Madame Marina VERNIZZI.

**Date de la Convocation :**

14/10/2020

Absents excusé(e)s : /

**Certifiée exécutoire par :**

Transmission en préfecture

Le 26/10/2020

Secrétaire de séance élu : Madame Heïdi GIRARDIN.

**Affichage municipal le :**

Le : 26/10/2020,

Les membres du Conseil Municipal de Torvilliers se sont réunis, régulièrement convoqués par mail du 16/10/2020, dans la salle des Fêtes de Torvilliers, sous la présidence de Monsieur Bruno GANTELET, Maire.

### Ordre du jour du Conseil Municipal

Le Conseil approuve le compte-rendu du dernier conseil municipal.

La séance se déroule sous la présidence de Monsieur Bruno GANTELET, Maire.

1. Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal,
2. Vote des délibérations :

Numéro	Rapporteur	Thème	Objet
45/2020	Philippe CASTANIER	Appel d'offres	Résultat d'appel d'offres concernant les travaux restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.
46/2020	Philippe CASTANIER	Finances	Plan de financement définitif concernant les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.
47/2020	Bruno GANTELET	Subventions	Demande de subvention auprès de la DRAC pour les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.
48/2020	Bruno GANTELET	Subventions	Demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.
49/2020	Bruno GANTELET	Subventions	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aube pour les travaux de restauration du chœur et des

## Vote des Délibérations

Délibération N°45/2020 (rapporteur : Philippe CASTANIER)

Résultat de l'appel d'offres concernant les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers :

### Résultat de l'appel d'offres des travaux de rénovation intérieure de l'Eglise :

#### Objet du Marché :

Travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise ST DENIS de Torvilliers.

#### Critères de Sélection :

#### Rappel des critères de Jugement et de classement des offres définis dans le R.C :

##### CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères énumérés à l'article 62 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 qui seront pondérés de la manière suivante :

##### **CRITÈRE N°1 - VALEUR TECHNIQUE NOTEE SUR 10 (COEF. DE PONDERATION DE 1).**

La valeur technique de l'offre sera jugée au regard du contenu du mémoire technique. Les éléments du mémoire technique portent sur les éléments suivants :

- Sous critère 1 : capacité de l'entreprise pour travaux de restaurations, en effectif, moyens matériels et références.....4/10
- Sous critère 2 : qualité de la réponse sur les plans technique et méthodologique, moyens proposés pour le chantier -----4/10
- Sous critère 3 : précisions sur le délai, propositions alternatives, -----2/10

##### **CRITÈRE N°2 – PRIX DE PRESTATIONS NOTEES SUR 10 (COEF. DE PONDERATION DE 0.8).**

###### a) cohérence des éléments constitutifs du prix portés dans le DPGF ou BPU notée sur 5

Les candidats dont les offres financières seront jugées incohérentes pourront être questionnés par le représentant du pouvoir adjudicateur.

Cohérence jugée à partir de la moyenne pondérée des prix unitaires jugés les plus importants par le maître d'œuvre. Plus la valeur du prix unitaire s'approche de la moyenne pondérée, plus la note s'approche de la note maximale, les autres notes étant proportionnelles aux résultats.

###### b) prix global noté sur 5

L'offre financière conforme la plus basse se verra affecter la note maximale. Les autres propositions seront notées par rapport à cette offre.

La note finale du candidat est obtenue par l'addition des notes des deux critères mentionnés ci-dessus.

Registre des Délibérations de la Commune de TORVILLIERS - Année 2020 – FEUILLET n° 197

**NOTA : LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES L'AYANT AUTORISE, DES QUESTIONS ONT ETE POSEES DE MANIERE TRANSPARENTE AUX ENTREPRISES POUR PRECISER CERTAINS POINTS DE LEURS OFFRES (CF. COPIE DES MAILS DE REPONSE).**

- Deux entreprises n'avaient pas envoyé la DPGF modifiée, diffusée avant la remise des offres. Il a donc été demandé aux entreprises ENRRI et au groupement ORPIMENTO – LAYE de renvoyer leur offre à jour.

### LOT 1 – DECORS PEINTS

- 5 entreprises ont répondu à la consultation.
  - Entreprise ARCOA
  - Entreprise ENRRI
  - Entreprise ESCHLIMANN
  - Entreprise LACOUR
  - Entreprise ORPIMENTO - LAYE (groupement)
  
- **ANALYSE TECHNIQUE,**
  - 4 entreprises sont de savoir-faire similaire. Elles ont toutes établi un mémoire technique mais plus ou moins précis et détaillé.
  - 1 entreprise ne présente pas les spécialisations et les compétences nécessaires pour cette opération
  - L'analyse de leur mémoire technique au vu des critères définis dans le règlement de consultation conduit à leur attribuer des notes différentes. (*cf. document de notation ci-joint*).
  
- **ANALYSE DES PRIX,**
  - Les offres des entreprises présentent un écart important entre l'offre la plus faible et la plus élevée.
  - 3 offres sont relativement proches
  - L'offre moyenne se situe autour de 100 000€ HT.
  
- **Après vérification des offres,** il est proposé la notation et le classement suivants :

Entreprises	Montant de l'offre vérifiée TU € TTC	Valeur Technique (coef 1)	Valeur du Prix (coef 0.8)	Notation totale pondérée	Proposition de classement
ARCOA	111 823.27	9.5	4.41	13.91	3
ENRRI	115 666.20	10	4.12	14.12	2
ESCHLIMANN	121 638.97	9	4.16	13.16	4
LACOUR	149 906.40	4.5	3.49	7.99	5

ORPIMENTO	99 738.94	10	4.78	14.78	1
-----------	-----------	----	------	-------	---

C.R. SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORVILLIERS (AUBE) 20/10/2020 – 10 pages – feuillets n° 195 à 204 inclus

Registre des Délibérations de la Commune de TORVILLIERS - Année 2020 – FEUILLET n° 198

### **Conclusion**

L'offre du groupement Orpimento – Laye obtient la meilleure note pour le mémoire technique *ex aequo* avec l'entreprise Enri. La différence se fait donc sur l'offre financière dont la moins disante est celle du groupement Orpimento – Laye.

Au regard du jugement global entre l'analyse technique et l'analyse financière, l'offre du **groupement Orpimento – Laye**, mieux disante, peut être retenue sur la base de son offre à **99 738.94 € TTC**

### **LOT N°2 – FERRONNERIE**

- 1 entreprise a répondu à la consultation.
  - Entreprise ARTS ET FORGES
- **ANALYSE TECHNIQUE**,
  - L'entreprise présente toutes les capacités nécessaires pour ce marché.
- **ANALYSE DES PRIX**,
  - L'entreprise présente une offre unique sans variante ou remarque particulière.
- **Après vérification des offres**, il est proposé la notation et le classement suivants :

Entreprises	Montant de l'offre vérifiée TU € TTC	Valeur Technique	Valeur du Prix	Notation totale pondérée	Proposition de classement
ARTS ET FORGES	14 040.00	10	10	18	1

### **Conclusion**

L'offre de l'entreprise **ARTS ET FORGES** cohérente sur le plan technique comme sur le plan financier, elle peut être retenue sur la base de son offre à **14 040.00 € TTC**

En conclusion, l'Agence PALLOT, Architecte en Chef des Monuments Historiques a transmis le résultat final de l'ouverture des plis à Monsieur le Maire, les résultats sont les suivants :

Lots	Offres mieux disantes	
	Entreprises retenues	TOTAL € TTC
1. Décors peints	ORPIMENTO LAYE	99 738,94
2. Ferronnerie	ARTS ET FORGES	14 040.00
<b>TOTAL</b>		<b>113 778,94</b>

C.R. SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORVILLIERS (AUBE) 23/10/2020 – 10 pages – feuillets n° 195 à 204 inclus

Registre des Délibérations de la Commune de TORVILLIERS - Année 2020 – FEUILLET n° 199

### Critères de notation

- Sous critère 1 : capacité de l'entreprise pour travaux de restaurations, en effectif, moyens matériels et références -----4/10
- Sous critère 2 : qualité de la réponse sur les plans technique et méthodologique, moyens proposés pour le chantier.....4/10
- Sous critère 3 : précisions sur le délai, propositions alternatives, -----2/10

## **LOT N°1 DECORS PEINTS**

### **ARCOA**

- a. Mémoire technique fourni
- b. Entreprise qualifiée
- c. Entreprise en capacité de réaliser le travail en moyens humains et matériel
- d. Entreprise présentant un savoir-faire à partir d'exemples similaires
- e. Méthodologie bien expliquée et précise par type de pathologie mais un peu générale (pas de localisation précise des pathologies et interventions). Matériaux précisés avec propositions classiques.
- f. Précisions apportées sur les matériaux, le type de nettoyage... conformes
- g. Planning accepté sans proposition alternative

**Notation** : Capacité de l'entreprise ----- 4/4  
Qualité de la réponse ----- 3.5/4  
Délai, proposition ----- 1.5/2  
**Total----- 9/10**

### **ENRRI**

- a. Mémoire technique fourni
- b. Entreprise qualifiée
- c. Entreprise en capacité de réaliser le travail en moyens humains et matériel
- d. Entreprise présentant un savoir-faire à partir d'exemples similaires
- e. Méthodologie bien expliquée précise et localisée avec diagnostic et type d'intervention prévu ou suppositions. L'ensemble est très bien détaillé pour chacun des éléments à traiter.
- f. Grandes précisions apportées sur les matériaux, le type de nettoyage...
- g. Délai étudié en détail et confirmé.

**Notation** : Capacité de l'entreprise ----- 4/4  
Qualité de la réponse ----- 4/4  
Délai, proposition----- 2/2  
**Total----- 10/10**

## ESCHLIMANN

- a. Mémoire technique fourni
- b. Entreprise qualifiée
- c. Entreprise en capacité de réaliser le travail en moyens humains et matériel
- d. Entreprise présentant un savoir-faire à partir d'exemples similaires
- e. Méthodologie bien expliquée mais un peu générale et peu détaillé sur les diverses pathologies présentes sur ce chantier. Matériaux conformes avec fiches techniques
- f. Précisions apportées sur les matériaux, le type de nettoyage...
- g. Planning signé et détaillé.

**Notation** : Capacité de l'entreprise ----- 4/4  
Qualité de la réponse ----- 3/4  
Délai, proposition----- 2/2

**Total ----- 9/10**

C.R. SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORVILLIERS (AUBE) 23/10/2020 – 10 pages – feuillets n° 195 à 204 inclus

*Registre des Délibérations de la Commune de TORVILLIERS - Année 2020 – FEUILLET n° 200*

## LACOUR

- a. Mémoire technique très moyen au regard du projet de restauration
- b. Entreprise avec peu d'expérience sur la restauration de décors peints aussi complexes en terme sanitaires que ceux du présent chantier
- c. Mémoire technique très générique et peu détaillé au vu des autres offres
- d. L'Entreprise ne présente pas un savoir-faire à partir d'exemples similaires, ceux présentés ne sont en aucun cas comparables en terme de complexité à ceux de la présente consultation
- e. Méthodologie très générique
- f. Matériaux fournisseurs précisés
- g. Délai accepté avec certaines réserves et sans détail.

**Notation** : Capacité de l'entreprise ----- 2/4  
Qualité de la réponse ----- 1.5/4  
Délai, proposition----- 1/2

**Total ----- 4.5/10**

## ORPIMENTO

- a. Mémoire technique extrêmement détaillé
- b. Entreprise répondant en cotraitance et présentant toutes les compétences nécessaires pour réaliser le chantier.
- c. Entreprise en capacité de réaliser le travail en moyens humains et matériel
- d. Entreprise présentant un savoir-faire à partir d'exemples similaires, aussi bien sur les décors peints que sur le mobilier, la dorure, la gypserie.  
Compétence en pierre de taille également
- e. Méthodologie très détaillée avec la localisation de chaque pathologie, Celles-ci sont finement diagnostiquées, une réponse spécifique en termes d'intervention est donnée avec l'utilisation de produits spécifiques.
- f. L'environnement hygrométrique est également pris en compte pour justifier le choix des techniques de mise en œuvre tant pour les résultats sanitaire et esthétique attendus que pour le respect du planning.
- g. Précisions apportées sur les matériaux, le type de nettoyage...
- h. Délai et planning étudiés avec note décrivant le temps d'intervention pour chaque phase avec le nombre de personnes mobilisés. Certains choix techniques ont été proposés afin d'assurer le délai global alloué à l'opération notamment sur les temps de séchage de certains produits.

**Notation :** Capacité de l'entreprise -----4/4  
Qualité de la réponse -----4/4  
Délai, proposition-----2/2  
**Total-----10/10**

## LOT N°2 FERRONNERIE

### ARTS ET FORGES

- a. Mémoire technique fourni
- b. Entreprise parfaitement qualifiée présentant des références similaires.
- c. Entreprise en capacité de réaliser le travail en moyens humains et matériel
- d. Entreprise présentant un savoir-faire similaire
- e. Méthodologie expliquée et décomposée par éléments à traiter.
- f. Planning accepté et bien détaillé

**Notation :** Capacité de l'entreprise -----4/4  
Qualité de la réponse -----4/4  
Délai, proposition-----2/2  
**Total-----10/10**

En conséquence, la commission d'appel d'offres présidée par le Maire, propose au Conseil Municipal de retenir les entreprises figurantes sur le tableau ci-dessus.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le document de synthèse de l'Analyse et proposition de classement des offres de Monsieur PALLOT,

**DECIDE** de retenir les entreprises suivantes, afin de réaliser les travaux de rénovation intérieure de l'Eglise de Torvilliers :

Lots	Offres mieux disantes	
	Entreprises retenues	TOTAL € TTC
1. Décors peints	ORPIMENTO LAYE	99 738,94
2. Ferronnerie	ARTS ET FORGES	14 040.00
<b>TOTAL</b>		<b>113 778,94</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires relatifs à ces travaux.

<b>Votants : 15</b>	<b>Pour : 15</b>	<b>Contre : 00</b>	<b>Abstention : 00</b>
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

C.R. SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORVILLIERS (AUBE) 23/10/2020 – 10 pages – feuillets n° 195 à 204 inclus

Registre des Délibérations de la Commune de TORVILLIERS - Année 2020 – FEUILLET n° 202

Délibération N°46/2020 (rapporteur : Philippe CASTANIER)

**Plan de Financement définitif pour les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers :**

Monsieur le maire informe l'Assemblée du plan de financement définitif des travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers pour un montant de 109 806.19 € H.T., soit 131 767.43 € T.T.C., après résultat de l'appel d'offres.

Le budget d'opération serait le suivant :

- Il n'y a pas besoin de coordonnateur SPS puisqu'il n'y aura pas de coactivité entre les entreprises.
- **TRAVAUX** :
  - ✓ Lot N°1 « Décors » : Offre Groupement ORPIMENTO/LAYE :  
Pour un montant de ----- 83 115.78 € H.T.



- Sujétion pour travaux en présence de plomb ----- 4 583.33 € H.T.
- ✓ Lot N°2 « Serrurerie » : Offre Arts et Forges : pour un montant de ----- 11 700.00 € H.T.

**TOTAL : ----- 99 399.11 € H.T.**

- **HONORAIRES ACMH :**

- ✓ Suivant commande provisoire du 28/11/2019 :  
(base travaux 60 000.00 € H.T., note 0.85, taux 10.51 %) ----- 6 306.00 € H.T.
- ✓ Revalorisation suivant résultat d'appel d'offres  
Base travaux : 99 399.11 € H.T.  
Niveau complexité : 0.85  
Taux : 10.47 %  
Montant : 10 407.08 – 3 306.00 = ----- 4 101.08 € H.T.

**TOTAL : ----- 10 407.08 € H.T.**

- **BUDGET TOTAL DE L'OPERATION :**

- **Travaux HT + Honoraires : ----- 109 806.19 € H.T.**
- **TVA 20 % : ----- 21 961.24 € H.T.**
- **TOTAL TTC ----- 131 767.43 € H.T.**

**ADOpte** le montant définitif des travaux de l'Eglise après le résultat de l'appel d'offres d'un montant de 109 806.19 € H.T, soit 131 767.43 € T.T.C,

**APPROUVE** le plan de financement définitif après appel d'offres ci-dessus,

**CHARGE** Monsieur le Maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des organismes correspondants pour les demandes de subventions,

**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'obtention des subventions.

**CHARGE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour constituer ce dossier.

<b>Votants : 15</b>	<b>Pour : 15</b>	<b>Contre : 00</b>	<b>Abstention : 00</b>
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

C.R. SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORVILLIERS (AUBE) 23/10/2020 – 10 pages – feuillets n° 195 à 204 inclus

*Registre des Délibérations de la Commune de TORVILLIERS - Année 2020 – FEUILLET n° 203*

Délibération N°47/2020 (rapporteur : Bruno GANTELET)

**Demande de subvention auprès de la DRAC concernant les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers :**

Monsieur le maire informe l'Assemblée du plan de financement définitif des travaux pour un montant de 109 806.19 € H.T., soit 131 767.43 € T.T.C., après résultat de l'appel d'offres.

Ce projet entre dans le cadre des opérations pouvant obtenir une aide financière, le plan de financement prévisionnel pour les subventions s'établit comme suit :

- Montant total du projet T.T.C. :	131 767.43 €,
- Base subventionnable (projet H.T.) :	109 806.19 €,
- Subvention régionale (20 %) :	21 961.23 €,
- Subvention de la DRAC (40 %) :	43 922.47 €,

- Subvention Départementale (20 %) :	21 961.23 €,
- Fonds libres :	43 922.50 €,
- Total T.T.C :	131 767.43 €

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel après appel d'offres ci-dessus,  
**CHARGE** Monsieur le Maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des organismes correspondants pour les demandes de subventions,  
**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'obtention des subventions.

<b>Votants : 15</b>	<b>Pour : 15</b>	<b>Contre : 00</b>	<b>Abstention : 00</b>
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

Délibération N°47/2020 (rapporteur : Bruno GANTELET)

**Demande de subvention auprès de la Région concernant les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers :**

Monsieur le maire informe l'Assemblée du plan de financement définitif des travaux pour un montant de 109 806.19 € H.T., soit 131 767.43 € T.T.C., après résultat de l'appel d'offres.

Ce projet entre dans le cadre des opérations pouvant obtenir une aide financière, le plan de financement prévisionnel pour les subventions s'établit comme suit :

- Montant total du projet T.T.C. :	131 767.43 €,
- Base subventionnable (projet H.T.) :	109 806.19 €,
- Subvention régionale (20 %) :	21 961.23 €,
- Subvention de la DRAC (40 %) :	43 922.47 €,
- Subvention Départementale (20 %) :	21 961.23 €,
- Fonds libres :	43 922.50 €,
- Total T.T.C :	131 767.43 €

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel après appel d'offres ci-dessus,  
**CHARGE** Monsieur le Maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des organismes correspondants pour les demandes de subventions,  
**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'obtention des subventions.

<b>Votants : 15</b>	<b>Pour : 15</b>	<b>Contre : 00</b>	<b>Abstention : 00</b>
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

C.R. SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORVILLIERS (AUBE) 23/10/2020 – 10 pages – feuillets n° 195 à 204 inclus

*Registre des Délibérations de la Commune de TORVILLIERS - Année 2020 – FEUILLET n° 204*

Délibération N°47/2020 (rapporteur : Bruno GANTELET)

**Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aube concernant les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers :**

Monsieur le maire informe l'Assemblée du plan de financement définitif des travaux pour un montant de 109 806.19 € H.T., soit 131 767.43 € T.T.C., après résultat de l'appel d'offres.

Ce projet entre dans le cadre des opérations pouvant obtenir une aide financière, le plan de financement prévisionnel pour les subventions s'établit comme suit :

- Montant total du projet T.T.C. :	131 767.43 €,
- Base subventionnable (projet H.T.) :	109 806.19 €,
- Subvention régionale (20 %) :	21 961.23 €,
- Subvention de la DRAC (40 %) :	43 922.47 €,
- Subvention Départementale (20 %) :	21 961.23 €,
- Fonds libres :	43 922.50 €,

- Total T.T.C :

131 767.43 €

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel après appel d'offres ci-dessus,  
**CHARGE** Monsieur le Maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des organismes correspondants pour les demandes de subventions,  
**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'obtention des subventions.

<b>Votants : 15</b>	<b>Pour : 15</b>	<b>Contre : 00</b>	<b>Abstention : 00</b>
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

### Affaires diverses :

- Point sur le dossier « Mon Logis »,
- Point sur l'eau : changement des pompes au château d'eau, réflexion autour des bornes incendie,
- Point forêt : route de Messon et affouages,
- Point concernant le stationnement rue de la Mairie gênant,
- Point sur la révision simplifiée du P.L.U.

Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20 H 30

Numéro	Rapporteur	Thème	Objet
45/2020	Philippe CASTANIER	Appel d'offres	Résultat d'appel d'offres concernant les travaux restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.
46/2020	Philippe CASTANIER	Finances	Plan de financement définitif concernant les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.
47/2020	Bruno GANTELET	Subventions	Demande de subvention auprès de la DRAC pour les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.
48/2020	Bruno GANTELET	Subventions	Demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.
49/2020	Bruno GANTELET	Subventions	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aube pour les travaux de restauration du chœur et des peintures murales de l'Eglise St Denis de Torvilliers.